

République Française  
Département PUY DE DOME  
**Commune de Vernines**

## ARRETE MUNICIPAL N° 2025\_15

Portant Tableau Annuel d'Avancement de Grade - Année 2025  
Cadre d'emplois des Agents de Maîtrise territoriaux pour l'accès au grade  
d'Agent de Maîtrise Principal

**Le Maire de Vernines,**

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°88-547 du 06/05/1988, portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ;

Vu la délibération n°2025\_004 du 27 mars 2025 relative à la détermination des « ratios-promouvables » ;

Vu l'arrêté n°2020\_37 portant sur les Lignes Directrices de Gestion à compter du 1er janvier 2021 ;

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours ;

### Arrête :

#### Article 1 :

Tableau annuel d'avancement de grade

Agent	Grade actuel	Grade proposé	Ordre de priorité	Examen professionnel ou ancienneté
<i>M. RODRIGUEZ Emmanuel</i>	agent de maîtrise	agent de maîtrise principal	1	

#### Total des agents promouvables : 1

Nombres d'hommes : 1      Nombre de femmes : 0

#### Total des agents inscrits sur le tableau annuel : 1

Nombres d'hommes : 1      Nombre de femmes : 0

#### Article 2 :

Le secrétaire de mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et communiqué au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme aux fins de publicité.

Fait à Vernines, le 08/04/2025  
Le Maire, Martine BONY

